

Le 05/02/2026 - Communiqué mail - Auteur : Ville de Saint-Nazaire | Temps de lecture : +/- 1 minute et 30 secondes



Parc paysager : la renaturation se poursuit

Avec ses 25 hectares, le poumon vert de Saint-Nazaire poursuit sa transformation pour mieux répondre aux usages des habitants et aux enjeux de biodiversité. Après une première phase de plantations réalisée en mars 2025, une nouvelle étape de renaturation débute en ce mois de février.

Dans un premier temps, les nouvelles plantations seront concentrées sur le secteur nord du parc, près de l'avenue Suzanne-Lenglen, où vingt-six peupliers vieillissants et malades avaient dû être abattus il y a un an. **Au total, 300 arbres, presque autant d'arbustes et plusieurs milliers de vivaces seront plantés tout au long du mois de février. Aux abords**

du nouveau boulodrome et des skateparks, plus de 80 arbres ainsi que des milliers d'arbustes et de vivaces seront également plantés en mars et avril.

Érables, prunus et arbres fruitiers notamment, des essences locales adaptées au climat et au sol ont été privilégiées afin d'offrir un cadre verdoyant durable et ombragé. Ces opérations s'inscrivent dans la continuité de la première phase de plantations, qui avait déjà permis la mise en terre de 300 arbres en mars 2025.

Pour rendre le parc toujours plus accueillant et convivial, du mobilier supplémentaire sera installé durant l'été, à proximité de ces nouveaux aménagements : table de pique-nique, bancs et transats, viendront enrichir les espaces de détente.

Une zone en gestion naturelle près du plan d'eau

En complément des plantations d'arbres, une zone en gestion naturelle sera aménagée au printemps sur une partie des berges sud du plan d'eau du Parc Paysager afin de favoriser le développement de la biodiversité. En effet, le piétinement répété et la forte présence d'oies provoquent l'érosion des berges et fragilisent la végétation, indispensable à leur stabilité.

Les interventions viseront, du côté de l'île aux oies et des peupliers, à limiter l'accès aux berges par l'installation de ganivelles afin de favoriser la régénération naturelle. Du côté du canal, les pentes seront remodelées et des plantes adaptées aux milieux humides (iris des marais, typhas, acores, carex, salicaires) seront implantées pour recréer un écosystème de rive, filtrer naturellement l'eau et renforcer les berges.

Si vous avez des questions et/ou souhaitez échanger sur cette 2^e phase de renaturation, une rencontre avec Christophe Cotta, adjoint en charge des espaces publics, peut être organisée sur site, lundi 9 février à 16h15. **Merci de nous confirmer votre venue, le rendez-vous sera uniquement maintenu en cas de sollicitations.**

VOS CONTACTS

Ville de Saint-Nazaire

Service presse

presse@saintnazaire.fr